

# ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER SUD

Mercredi 30 septembre 2015

## Compte rendu

Validé le 12 octobre 2015

La deuxième Assemblée plénière du Conseil de Quartier Sud s'est tenue mercredi soir 30 septembre à partir de 20h dans la salle polyvalente du Centre Thellier. 55 habitants sont venus participer aux débats et enrichir de leurs réflexions les différents thèmes abordés.

### Présents pour le Bureau:

- Sandrine CHAUVIN, Fabien BLEUZE, Jean-François KELLER, Pierre AÏOUTZ, Xavier DE RYCK et Élise PREVOST pour le Collège habitants;
- pour le Collège des acteurs de la vie associative : Robert CASALIS pour l'ASDP Peupleraie et Marie-Jeanne CHRISTIEN pour le Collectif CHAP' ;
- Catherine VIDAL pour le Collège des acteurs de la vie économique ;
- Marouan EL AMRANI (Maire adjoint en charge de la Démocratie locale) et Betty ADDA (Vice-présidente de la Commission Démocratie locale), membres de droit ;

---

Les habitants qui avaient laissé leurs coordonnées lors de la première Assemblée plénière en ont reçu le compte rendu. Un cahier d'émergence circule également ce soir afin d'assurer la communication de tous documents relatifs à l'activité du Conseil de Quartier.

Les échanges ont porté sur :

- Le découpage des trois quartiers et le Domaine de La Peupleraie p 2
- Le devenir du groupe scolaire p 2
- Fresnes 2030 p 3
- L'assainissement p 3
- Les deux bidonvilles de Wissous p 4
- La sécurité des déplacements p 4
- Les diagnostics en marchant p 5
- L'opération nettoyage d'automne p 5
- Le réseau de télécommunication p 5
- Les réponses des élus présents aux questions posées p 6

Jean-François KELLER, co-président du Bureau du Conseil de Quartier Sud, rappelle que tous les habitants de Fresnes sont accueillis avec plaisir lors des Assemblées plénières du Conseil de Quartier Sud mais que, en cas de vote, seuls les habitants du Quartier Sud pourront participer.

## **Découpage des trois quartiers/Domaine de La Peupleraie**

Un commentaire émerge du public : le fait que les habitants de La Peupleraie ne votent pas tous dans le même Conseil de Quartier entérine la division du Domaine de La Peupleraie.

Réponse de Robert CASALIS : Le Conseil de Quartier Sud soutient le rattachement du Domaine à un seul Conseil de Quartier ; ainsi, il a invité l'ensemble des habitants à participer aux débats de la présente Assemblée, comme ils le seront pour la prochaine Assemblée plénière du Quartier Centre.

Autre intervention dans le public : pourquoi cela n'a-t-il pas encore été réalisé ? Réponse : Il faut auparavant réfléchir à un nouveau découpage équilibré. En attendant, des Commissions transversales aux trois Conseils se réunissent ; il y a donc des interactions entre les trois Conseils sur des thèmes qui ne s'arrêtent pas aux limites fixées entre les quartiers. La Peupleraie est d'ailleurs déjà considérée au sein des Conseils dans son intégralité.

La Mairie nous a adressé, la veille seulement malheureusement de la présente réunion, un document apportant un certain nombre de réponses aux questions soulevées lors de la 1<sup>ère</sup> Assemblée plénière (ce document va être transmis aux habitants dont nous avons les adresses et sera aussi disponible sur le site de la Mairie dédié aux Conseils de Quartier). Voici la réponse donnée sur ce sujet : « *La commission démocratie locale et vivre ensemble de la mairie avait proposé ce découpage afin de renforcer la mixité dans la composition des conseils de quartier centre et Sud. Les périmètres pourront évoluer dans l'avenir.* »

## **Devenir du groupe scolaire**

Réflexion d'un habitant : la division du Domaine de La Peupleraie n'est-elle pas entérinée par le fait que le groupe scolaire est désuni dans les projets Fresnes 2030?

Cette réflexion ouvre le débat sur le devenir du groupe scolaire Blancs-Bouleaux/Pasteur/Roux + le gymnase.

Il est effectivement envisagé dans les études une démolition du groupe et la reconstruction d'une école maternelle, d'une école élémentaire et d'une crèche le long du boulevard Pasteur. Le Conseil de Quartier Sud, outre le fait de relever l'absurdité d'installer des établissements scolaires en bordure d'une voie de circulation importante, souhaiterait que ces trois équipements soient complétés par un gymnase, une Maison de Quartier, voire même un bâtiment de logements pour les personnes âgées.

La deuxième école primaire du site actuel serait reconstruite près du Collège Fromont.

Réponse écrite de la Mairie sur le sujet : « *... pour le moment aucune décision n'a encore été prise. Une étude urbaine est en cours qui doit justement définir l'exactitude de ces projets et leur réalisation. Cependant, à la lecture du programme municipal, nous pouvons tout de même déjà écrire que : le groupe scolaire Pasteur Roux – Blancs Bouleaux sera reconstruit ; une crèche sera construite dans le secteur* »

Les deux nouvelles écoles de Fresnes étant déjà saturées, il faudra que nous veillions à ce que les nouvelles écoles Pasteur et Roux ne soient pas sous-dimensionnées. Nous souhaiterions donc avoir connaissance des études démographiques réalisées à ce sujet.

Pourquoi pas une réhabilitation du groupe scolaire ? Le Conseil de Quartier Sud demande que lui soit communiqué le chiffrage qui avait été réalisé pour une réhabilitation car cette solution ne doit pas être écartée a priori selon les habitants.

### **Fresnes 2030**

Monsieur le Député-maire nous a affirmé qu'aucune décision liée à Fresnes 2030 n'était encore prise et que les consultations allaient se poursuivre. Nous n'en connaissons pas cependant les modalités précises.

La plaquette reçue avec le Panorama de septembre indique :

- Octobre : rencontre avec les Conseils de Quartier
- Début novembre : réunion publique pour présenter les périmètres stratégiques
- De novembre à mars 2016 : rencontres thématiques
- Juin 2016 : exposition sur les secteurs stratégiques
- Début juillet 2016 : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Fin 2016 : exposition sur le projet de territoire urbain.

Pierre AÏOUTZ précise que certains habitants de Fresnes travaillent déjà, dans le cadre d'associations, sur des propositions.

C'est maintenant qu'il faut faire entendre notre voix.

La création d'une Société Publique Locale d'Aménagement semble prévue par la Mairie. Pourrait-il nous être clairement exposées les raisons de la mise en œuvre d'un tel dispositif ?

Question d'un habitant : est-ce normal que, dans une opération mixte, les propriétaires des nouveaux logements aient à supporter partiellement les coûts des équipements publics réalisés ?

### **Assainissement**

Un habitant de la rue de Montjean expose les problèmes de débordement des eaux usées auxquels ils ont à faire face depuis que le collecteur du nouveau quartier de La Cerisaie, d'un diamètre de 45 cm, a été connecté au collecteur de Montjean, vétuste et d'un diamètre de seulement 20 cm. Il s'étonne que le promoteur n'ait pas été tenu de prendre toute mesure pour une évacuation correcte des eaux usées du fait de la nouvelle opération.

Il y a un problème similaire pour la Villa Mélodie boulevard Pasteur.

Il existe un problème d'assainissement sur toute la commune de Fresnes. Pour faire avancer les choses, nous devons nous appuyer sur l'expertise de l'association SECDEF.

La tuyauterie vieillissante du réseau d'assainissement de Fresnes, comme celui de toute l'Ile-de-France, est un réel problème

## **Les deux bidonvilles de Wissous**

Suite à la motion votée lors de l'Assemblée plénière d'avril, le Bureau du Conseil de Quartier Sud a interrogé la Mairie pour faire le point sur les actions qu'elle mène pour faire cesser les nuisances endurées par les habitants des Saules et des Thibaudes.

Ces deux campements sont établis sur la commune de Wissous, donc dans le département de l'Essonne. La Ville de Fresnes ne peut donc qu'agir indirectement.

Les campements sont installés sur deux terrains privés et la situation n'en est pas au même point sur le plan de l'action en justice.

Un premier campement, présent depuis juillet 2014 avec une quarantaine d'occupants à l'époque, est situé sur le terrain GROSJEAN. En mai 2015, le TGI d'Évry a prononcé l'expulsion des occupants, mais en accordant un délai d'un an. Appel a été interjeté de cette décision. La Mairie de Fresnes a communiqué aux propriétaires du terrain, pour étayer cet appel, un certain nombre de documents (saisine du Préfet de l'Essonne, saisine de l'Agence régionale de Santé). Il faut espérer que la Cour d'Appel prendra en compte les problèmes sanitaires et les dangers liés à la situation.

Concernant le second terrain, le propriétaire n'a pas engagé de procédure. La Mairie de Fresnes est intervenue auprès de celle de Wissous pour qu'elle prononce un arrêté d'expulsion. Les risques sont très importants. La semaine dernière, un incendie s'est déclaré et plusieurs bouteilles de gaz ont explosé. On attend donc pour ce terrain cet arrêté d'expulsion.

Le bailleur (le groupe 3 F) a écrit à la Préfecture ; les services de police de Massy interviennent régulièrement. Le travail des associations apporte certaines améliorations.

La situation est très délicate et ne peut malheureusement pas avoir de solution immédiate. Les deux campements semblent totaliser aujourd'hui environ 800 personnes.

## **Sécurité des déplacements**

Nombre d'habitants reviennent sur les secteurs accidentogènes pour les piétons: notamment boulevard Pasteur et avenue du 8 mai 45 au droit de la MJC. Ces problèmes ayant déjà été pointés du temps des Comités de Quartier, ils ne s'expliquent pas pourquoi rien n'est fait. L'entrée du parking de la villa Mélodie, située juste après un virage, est dangereuse.

Un habitant de la promenade du Barrage signale un autre problème (au droit des n° 2/6). Côté Antony, des ralentisseurs ont été posés. Du coup, certains automobilistes empruntent le trottoir côté Fresnes comme deuxième voie de circulation.

Nous nous interrogeons sur les raisons de l'absence de réponse sur ces problèmes, ceux bien sûr signalés depuis plusieurs années. Si les moyens pour lutter contre l'incivilité routière dépassent le cadre d'une commune, celle-ci peut cependant prendre certaines mesures concrètes (chicanes, surélévation des passages piétons, par exemple) pour réduire les risques.

Élise PREVOST, co-présidente du Bureau du Conseil de Quartier Sud, précise qu'elle note quelques progrès depuis la rentrée de septembre dans les relations du Bureau avec la Mairie. On peut s'exprimer de façon plus directe avec les personnes qui connaissent les dossiers. On a donc l'espoir d'obtenir des réponses et des résultats plus rapidement.

Afin d'avoir l'assurance de pouvoir continuer à aller dans le bon sens, le Bureau soumet au vote de l'Assemblée la motion suivante :

**« « L'Assemblée plénière du Conseil de Quartier Sud souhaite que la Municipalité confirme son engagement à répondre aux questions posées par les habitants, de façon écrite et dans un délai maximal d'un mois, conformément aux dispositions de la Charte de préfiguration 2015. » »**

### **Diagnosics en marchant**

Le Bureau du Conseil de Quartier Sud va continuer à proposer des promenades urbaines, auxquelles les habitants seront conviés, pour répertorier les problèmes et proposer des solutions.

### **Nettoyage d'automne**

L'information est transmise sur cette opération, initiée par le Conseil de Quartier Centre et à laquelle les deux autres Conseils se sont associés, avec pour le Sud un rendez-vous à 14 h au Parc des Sports.

Question dans le public : n'y-a-t-il pas des Services municipaux pour effectuer le nettoyage ?

Réponse : il s'agit d'une démarche citoyenne pour sensibiliser les personnes au respect de leur environnement. Les Services communaux de l'environnement seront présents pour échanger avec les habitants. Il s'agit donc d'une manifestation à caractère festif et éducatif à la fois, à laquelle on participe en famille.

### **Réseau de télécommunication**

Plusieurs habitants font part de la mauvaise qualité du réseau : difficultés à capter pour les téléphones portables.

Un habitant intervient sur le choix de l'installation d'une antenne dans le clocher de l'église Saint-Éloi qui va porter atteinte à l'esthétique du bâtiment ; il soulève aussi le problème de la puissance des ondes émises auxquelles seront soumis les habitants aux alentours. Il précise que l'Évêché, affectataire de l'édifice, n'aurait pas donné son accord sur cette installation.

Il évoque à cette occasion le devenir du cimetière mérovingien dans l'hypothèse de l'ouverture du chemin de La Tour aux Chartiers côté rue Julien Chaillioux.

-----

À l'issue du débat, les élus présents, et notamment Marouan EL AMRANI, sont revenus sur les questions soulevées lors des débats.

## Prise de parole des élus

### Le réseau de télécommunication

Un plan de redéploiement de la fibre optique est en cours sur le territoire de Fresnes dans le cadre d'un accord avec Orange. Les travaux ont commencé dans le Nord de Fresnes où la situation était la plus médiocre ; ils y sont presque terminés. Ils finiront l'année prochaine avec les sud de la commune.

La baisse de qualité des réseaux mobiles dans le centre et le sud de Fresnes est sans doute liée à la suppression de l'antenne installée sur l'immeuble Toit et Joie dans le cadre des travaux de réhabilitation de celui-ci.

La proposition faite par Orange à la Municipalité d'installer la nouvelle antenne à l'intérieur du clocher de Saint-Éloi (il n'y aura aucun impact visuel) a certes étonné la Ville, mais cela semble être la meilleure solution technique. Un rendez-vous avec l'Évêché devrait avoir lieu.

### Les Conseils de Quartier vont-ils être plus efficaces que les anciens Comités de Quartier ?

Les Conseils de Quartier sont un organe plus participatif, voulu par l'ensemble des élus fresnois, même si il n'y avait aucune obligation légale de les mettre en place eu égard à la taille de la commune.

L'envie est de partager la réflexion avec les Fresnois sur les sujets qui les concernent directement (comme Fresnes 2030). Les Conseils de Quartier font remonter la parole des habitants. Ils ne constituent pas un filtre entre la Municipalité et la population.

### La sécurité des déplacements

Un plan d'adaptation des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite est en cours d'élaboration.

### Accueil des gens du voyage

De part son nombre d'habitants, Fresnes devrait offrir une dizaine de places. Le dossier a été ouvert par la Ville. Il est en attente cependant car certaines villes du Val-de-Marne ont souhaité qu'un schéma départemental soit élaboré.

### Les deux bidonvilles de Wissous

La Ville suit ce dossier de très près.

### La concertation dans le cadre de l'étude urbaine

Celle-ci doit encore être nourrie par les réflexions des habitants. Un certain nombre de séances de travail vont être organisées. Une personne en Mairie sera référente pour cette étude urbaine afin de faciliter le dialogue avec les Conseils de Quartier.

### Le groupe scolaire Pasteur/Roux/Blancs-Bouleaux

Sa reconstruction figurait dans le programme électoral de l'équipe municipale. Cependant, aucune piste n'est fermée dans le cadre de l'étude urbaine.

-----

Marouan EL AMRANI, Adjoint au Maire en charge de la Démocratie locale et des Conseils de Quartier, a bien voulu répondre à d'autres questions posées par des habitants.

### Le Poste de Police/La Police municipale

Le Poste de Police est toujours fermé à cause du redéploiement des effectifs dans le cadre Vigipirate. M BRIDEY interpelle régulièrement le Ministère de l'Intérieur afin que ce Poste puisse rouvrir.

Quant à la Police municipale (un habitant s'étonnait de la voir moins présente sur le territoire), elle compte actuellement 3 personnes en activité. Un plan de recrutement est en cours pour deux autres personnes.

### L'emplacement de l'ancien bureau postal

C'est l'étude urbaine qui déterminera de ce qui y sera fait. Effectivement, l'idée d'y installer un marché avait été évoquée. Mais rien n'est donc arrêté, même si l'on sait que le marché Nord doit être déplacé et que constat est fait que la marché sud périlite.

### L'état de la porte d'entrée de la Mairie

Des habitants déplorent la mauvaise image donnée par le mauvais état de cette porte. Pourquoi n'est-elle pas entretenue (idem par exemple pour les grilles de clôture du Centre Thellier) ?

Réponse : une campagne de réhabilitation de la Mairie est en cours pour la mettre aux normes d'accessibilité.

### Les nuisances sonores du Centre Thellier

Elles sont constatées lors de certaines fêtes qui s'y déroulent (accessoirement lors des centres aérés). Les habitants de la rue Philippe de Connaye sont parfois amenés à appeler la Police pour y mettre fin.

Réponse : c'est le seul lieu pouvant actuellement être mis à disposition. Une Charte de bonne conduite est signée par les utilisateurs.

Mais quels sont les moyens mis en œuvre pour la faire respecter ? Il est suggéré la sanction pécuniaire : caution conservée.

Marouan EL AMRANI précise que l'étude urbaine prévoit la création d'une salle des fêtes.

### Les pavillons restant sur le terrain CEMAGREF

Le CEMAGREF est toujours propriétaire. Certains sont encore occupés.

Quant au nouveau parc, il sera ouvert au public au printemps prochain.

La séance est levée à 23h.